

Commune de Nogent-l'Artaud

<http://www.nogent-lartaud.fr/>



ÇA VOUS CONCERNE TOUS

Bulletin d'information locale

Septembre 2014 n° 19

EDITO

Chères Nogentaises, chers Nogentais,

Après un été maussade, tous, petits et grands, ont repris le chemin de l'école ou du travail pour ceux qui ont la chance d'en avoir un. Aux autres, qui sont à la recherche d'un emploi, nous appelons de tous nos vœux la reprise économique et nous leur souhaitons de réussir dans leur démarche.

Les petits Nogentais découvrent cette année les nouveaux rythmes scolaires et les nouvelles activités péri-scolaires (NAP) qui provoquent des changements importants dans l'emploi du temps des enfants et de leurs parents. Les NAP sont une nouveauté pour les enfants et les organisateurs (la communauté de communes de canton de Charly). Les 6 premières semaines d'école vont permettre aux équipes de "se rôder " , soyons patients et attendons la reprise de novembre 2014 pour juger de la réussite de cette expérience.

Cet été, 2 classes de l'école des Brelandiers ont été équipées de mobilier neuf et de tableaux numériques. Nous souhaitons, à la mesure des moyens de la commune, offrir les meilleures conditions d'apprentissage à nos enfants.

Nous voulons aussi honorer nos anciens, et pour eux, avec eux, un repas sera organisé le samedi 15 novembre 2014 à midi . Pour ceux qui le souhaitent, une animation musicale leur permettra de faire quelques pas de danse et pour ceux qui ne pourront pas se déplacer, un colis-fête leur sera offert.

Il nous appartient à tous d'entretenir la convivialité qui nous aide à supporter la morosité et le découragement.

N'oublions pas qu'un simple sourire peut illuminer toute la journée d'une autre personne. Ce bien ne coûtant rien, n'en soyons pas avare, offrons ce sourire sans compter !

TOUS ENSEMBLE POUR NOGENT

Le Maire
Jeannine Van Landeghem

N.B. : Pour les personnes concernées, n'oubliez pas de renvoyer votre coupon réponse pour le repas ou le colis de fin d'année de nos aînés.(Plus de 70 ans).

Entretien des rues, trottoirs et caniveaux

Les arrêtés sont pris depuis plusieurs années pour l'entretien des trottoirs et caniveaux, l'élagage des arbustes et le nettoyage des trottoirs.

Il est rappelé que les habitants riverains sont tenus de nettoyer et de balayer les trottoirs et caniveaux au droit et côtés des propriétés qu'ils occupent et entretenir les bords de rûs et ruisseaux.

En période hivernale, les habitants riverains sont tenus de balayer la neige afin de dégager un passage sur les trottoirs et de déglacer les caniveaux. (Code des Collectivités Territoriales). Le syndic a la charge d'assumer cette obligation au nom de la copropriété.

Toute négligence est susceptible d'entraîner la responsabilité du propriétaire d'une maison individuelle ou du syndic de l'immeuble (Code Civil).

Commémoration de la libération

La commémoration du 70^{ème} anniversaire de la Libération de notre bourg par les Forces Américaines a attiré beaucoup de monde, cette année. Cette journée, si chère à nos cœurs, où nous avons retrouvé la liberté, était encore présente dans la mémoire de nombreux participants et pour les plus jeunes, ce fut l'occasion d'avoir une pensée pour leurs aïeux qui avaient vécu ces moments de liesse ...Après les allocutions de Madame le Maire et de la Présidente des Anciens Combattants qui retracèrent, avec beaucoup d'émotion, tout l'historique de notre libération, ce dimanche 27 août 1944, une potée de fleurs fut déposée au pied de la stèle du Carrefour de la Libération. Nous remercions les 8 porte-drapeaux, sans oublier notre jeune « Elies », le représentant de la Gendarmerie, les Maires, les Présidents de Section d'Anciens Combattants et tous ceux qui, quelquefois venus de loin, nous ont accompagnés lors de cette cérémonie.



Le samedi 30 août, il ne fallait pas manquer le passage d'un défilé de véhicules militaires d'époque ... Après un stand d'information d'une demi-heure au Parc de Labédoyère, le convoi empruntait la Grande-rue, en direction de Chézy. Un réel succès ! Et un grand merci à tous ceux qui se sont impliqués dans cet exploit.

Denise MARQUIS

Nogent Historique

Une fois encore l'attrait pour notre église classée n'a pas été déçu pendant ces deux mois d'été, ou sa visite libre et gratuite était ouverte à tous.

A telle enseigne que deux " Principal Investigator " (historien de l'art) se sont présentés dans le cadre d'une étude architecturale qu'ils ont menée, et qui devrait déboucher sur l'édition d'un ouvrage spécialisé.

Le passage de nombreux visiteurs et autres nogentais toujours intéressés par le nouveau mobilier classé, prouve une nouvelle fois la qualité et l'intérêt portés à une partie de notre patrimoine nogentais mis en évidence par notre Association et ses bénévoles.

Notre église devrait s'enrichir de nouvelles pièces; il est toujours possible de la visiter.

Alors n'attendez pas l'été prochain pour nous rejoindre ...

Nouveau Sous préfet à Château-Thierry

Article des journaux paru en août 2014

Monsieur Eric CAYOL, directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale, sous-préfet délégué à la cohésion sociale et à la jeunesse auprès du préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane a été nommé au Journal officiel du jeudi 7 août 2014, sous-préfet de Château-Thierry (Aisne). Il succède à Virginie LASSERRE qui quitte le sud-ouest axonais pour rejoindre l'Ile-de-France et devenir sous-préfète, chargée de mission auprès du préfet des Hauts-de-Seine. Monsieur Eric CAYOL devrait prendre ses fonctions dans le courant du mois de septembre.

Campagne de Chasse 2014 / 2015

La période d'ouverture générale de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée pour le département de l'Aisne du 21 septembre 2014 au 28 février 2015 : de 9 h. à 18 h. du 21 septembre au 25 octobre inclus ; de 9 h. à 17 h. du 26 octobre au 28 février (Conditions spécifiques affichées en Mairie).

Depuis le décret du 30 juillet 2013, la conservation des armes de chasse est strictement réglementée. Désormais, seuls les coffres forts ou armoires fortes, le démontage d'une pièce « essentielle » ou tout autre dispositif empêchant l'enlèvement de l'arme sont autorisés.

Comme chaque année, il n'est pas inutile de rappeler les consignes de prudence élémentaires.

Les amoureux de la nature, promeneurs et autres chercheurs de champignons, ne doivent pas hésiter, pendant cette période, à signaler leur présence dans la nature. La sécurité ne doit jamais être négligée.

R.M.

Boîtes à idées

Des « boîtes à idées » vont être placées à des endroits stratégiques de notre commune (aux environs de : la gare, la mairie, l'école maternelle, les Marronniers et les Longs Prés), ainsi qu'à la Ferrotterie et au Mesnil Haut.

De couleur vert foncé, elles seront repérables grâce à la petite figurine placée de face.

Rappelons-nous le slogan « pas de source d'énergie mais des idées ». Ne faisons pas mentir le slogan.



Urbanisme

L'élaboration d'un plan local d'urbanisme (PLU) a été décidé lors de la réunion du conseil municipal du 5 septembre 2014. Un bureau d'études va être chargé de la préparation de ce document d'urbanisme qui va définir le cadre du développement de la commune au cours des prochaines années. Des réunions publiques d'information seront organisées par le bureau d'études. Vous en serez informés en temps utile. Venez nombreux !

La commune va être dotée d'un plan de prévention des risques d'inondation et de coulées de boues. Une enquête publique aura lieu au cours du 4^{ème} trimestre 2014. Un commissaire enquêteur a été nommé qui collectera les observations des propriétaires concernés. Dès qu'ils seront connus, les jours et heures de permanence seront affichés.

Calendrier des manifestations patriotiques pour le quatrième trimestre 2014

Mardi 11 NOVEMBRE	96 ^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918	10 h. Monument aux Morts de <i>Romeny</i>
		11 h. Monument aux Morts de <i>Nogent</i>
Vendredi 5 DECEMBRE	Hommage aux Morts durant la guerre d'Algérie et les combats en Tunisie et au Maroc	10 h.30 Monument aux Morts de <i>Nogent</i>
		11 h.30 <i>A définir</i> (cérémonie cantonale)

La mairie vous communique.



La mairie demande que les personnes âgées de plus de 70 ans se fassent connaître pour le repas de fin d'année (voir feuille ci-incluse)

Rentrée des classes

Fin des vacances pour nos bambins !

Mardi 2 septembre, nos enfants ont repris le chemin de l'école ! Pour cette première journée, la directrice et les institutrices ont accueilli parents et enfants. Quelques pleurs chez nos petits mais également des sourires et de la joie de retrouver ses camarades. Dans l'ensemble une rentrée des classes réussie.

Les effectifs restent constants avec 217 élèves inscrits dont 79 en maternelle et 138 en élémentaire.

Les nouveaux rythmes scolaires entrent en vigueur cette année, il y aura école le mercredi matin, mais pas le jeudi après-midi sauf pour les enfants qui souhaitent bénéficier des nouvelles activités péri scolaires (NAP) dont la mise en place est organisée par la communauté des communes.

La municipalité a profité des congés d'été pour effectuer quelques travaux, réparations et équiper deux classes élémentaires en mobilier neuf et tableaux numériques.

Horaires de la maternelle :

Lu/Ma/Ve de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 30

Mercredi de 8 h 45 à 11 h 45

Jeudi de 8 h 45 à 11 h 45 NAP de 13 h 30 à 16 h 30

Horaires en élémentaire :

Lu/Ma/Ve de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 45 à 16 h 45

Mercredi de 9 h 00 à 12 h 00

Jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 NAP de 13 h 45 à 16 h 45

Pour vos remarques et suggestions, n'hésitez pas à utiliser les boîtes à idées !!!

Médiathèque Municipale

EXPOSITION

Du mercredi 4 Septembre 2014 au samedi 29 Novembre 2014

Charles de GAULLE vu par Jacques FAIZANT

Réalisée par Nogent-l'Artaud Vous accueille

9 panneaux - rappel de sa vie civile et militaire -

et de son activité présidentielle illustrée par Jacques Faizant

Nombreux livres consacrés au Général de Gaulle à disposition des lecteurs . Entrée libre et gratuite

Heures d'ouverture au Public

Mercredi : de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h 30

Vendredi : de 16 h à 18 h

Samedi : de 10 h à 12 h

Parcours de santé (Les Monts)

Afin d'éviter que la nature ne reprenne ses droits et que des occupations sauvages ne dégradent l'environnement un parcours de santé de 12 équipements sportifs a été installé. Long de 750 mètres environ et profitant du relief naturel du terrain, cette création est ouverte gratuitement à tous, jeunes et moins jeunes désirant entretenir leur forme physique et morale.

L'espace n'étant pas limité, le site héberge également l'association « La pétanque Nogentaise ». D'une surface de jeux unique dans le département, les travaux d'installation et d'équipements ont été entièrement réalisés par les bénévoles. Pensez à en profiter.

Journées du patrimoine

L'église de Nogent était ouverte pour les journées du patrimoine les 20 et 21 septembre.

Le 21 septembre à 15 h, rencontre avec le frère Vincent LÉGUILLÉTE, originaire de Romeny-sur-Marne qui nous exposa sa mission en Afrique au Togo et au Bénin.

La réunion très simple a permis de découvrir l'environnement, la vie, les coutumes et la mentalité des gens qui y vivent.

4 frères missionnaires des Campagnes l'accompagnaient à cette occasion.

Consultation en mairie

Le rapport d'activité 2013 du gestionnaire du service de l'eau et le plan communal de sauvegarde mis à jour sont consultables en mairie aux heures habituelles d'ouverture

Recensement militaire

Afin de procéder au recensement militaire, nous convions les jeunes garçons et jeunes filles à venir s'inscrire à la mairie dans les trois mois suivant leur 16^e anniversaire munis d'une pièce d'identité ainsi que du livret de famille.

Le recensement est obligatoire pour se présenter aux examens du bac et du permis de conduire.

Inscriptions aux cours de la section gym du Réveil Nogentais

Les inscriptions sont toujours possibles lors des permanences dans la salle des associations aux Longs Prés, les :

MARDI : de 19h à 19h30 MERCREDI : de 19h15 à 19h45

JEUDI : de 20h à 20h30

puis au delà de septembre au début des différents cours.

Les documents nécessaires sont : un certificat médical et 2 photos d'identités.

MENU LEAUTE Béatrice
secrétaire de la section gym du Réveil Nogentais

Nog'enfête

Le bureau de l'association NOG'ENFETE a été renouvelé. Trois sympathiques Nogentaises ont été élues : Présidente Sandrine LAKOMIAK, Trésorière Céline DELUARD, Secrétaire Sandra CHENU.



Nous comptons sur elles pour l'animation de notre commune.

NOGENT LOISIRS

Le tennis de table a repris ses activités salle des

Longs Prés à NOGENT l'ARTAUD les :

LUNDI DE 19 H. à 20 H. 15

MARDI DE 19 H. à 20 H 15

VENDREDI de 19 H. à 21 H.

Vous pouvez nous rejoindre et contacter J. C.

TROCME au 03 23 70 89 17

La Mascara

Depuis sa naissance en 1974, le Théâtre de la Mascara propose ses créations à un public très large :

L'élaboration de projets avec des personnes, des équipes désireuses de partager le plaisir d'être spectateur, conduit notre travail.

Si vous ressentez « une envie de théâtre » contactez-nous.

Nous nous ferons une joie d'examiner avec vous l'organisation d'une ou de plusieurs représentations, de vous présenter nos réalisations, de vous informer sur les manifestations à venir.

Contacts - Réservations : mascara@la-mascara.fr Tél : 03.23.70.07.68



Renseignements Pratiques

Mairie : Tél. 03 23 70 01 18 • Fax 03 23 70 10 88
Secrétariat ouvert du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h et ven-
dredi après-midi de 14h à 17h
Le samedi de 9h30 à 11h45

Le Maire reçoit sur rendez-vous

Permanence des Adjointes : le samedi de 9h30 à 11h45

Perception à Charly-sur-Marne 03 23 82 00 68
De 8h30 à 12h et de 13h à 16h

Médiathèque Municipale : 03 23 70 67 91
mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h30
le vendredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h

Écoles :

- Rue Ernest Vallée 03 23 70 11 57
- Rue des Écoles (classes enfantines) 03 23 70 12 80

Masseur Kiné :

Mme RUFIN V 03 23 70 02 26
34 Grande Rue 06 84 87 59 74
02310 Nogent-l'Artaud

Infirmière :

Mme BEAUDET-LEPAROUX Angélique
(Soins au cabinet à la demande)
2 rue de l'Arquebuse 06 87 22 16 74
02310 Nogent-l'Artaud 03 23 71 39 07

Osteopathe D.O

Mme Elikya ELOTA
2 rue de l'Arquebuse 06 19 80 40 12
02310 Nogent-l'Artaud

EPHAD

7 rue Porteneuve 02310 Nogent-l'Artaud
Téléphone 03 23 84 90 80
Fax 03 23 84 90 81

Pharmacie : Mme BARON 03 23 70 02 54

Gare S.N.C.F : (sous réserve) 03 23 70 01 92
Du lundi au vendredi : de 6h 40 à 13h 50h
Fermé le samedi
Dimanche et jours fériés : de 12h 50 à 17 h 50

Service des cars : informations 08 10 75 00 00

Centre hospitalier Château-Thierry 03 23 69 66 00

Gynécologie-Maternité 03 23 69 66 46

Consultation des nourrissons

4e lundi de chaque mois, l'après-midi, Mairie

La Poste : 03 23 70 02 49

Du lundi au samedi: 9h30 à 12h
plus le vendredi de 14h à 16h
(sous réserve de changement de dernière minute).

Heures de levées du courrier :

du LUNDI au VENDREDI : 15H

le SAMEDI 12H

La déchèterie intercommunale

Horaires d'hiver, du 15/10/2014 au 14/04/2015

Les lundis de 14h00 à 17h00

Les mercredis de 9h00 à 12h00

Les vendredis de 14h00 à 17h00

Les samedis de 9h00 à 17h00

Sauf changements après cette édition

La déchèterie n'est pas accessible les jours fériés, l'accès est réglementé par carte personnelle.

Communauté de Communes du Canton de CHARLY

03 23 82 24 69

EN CAS D'URGENCE :

Police secours	(17)
Pompiers	(18) 03 23 82 00 18
Samu (15)	03 23 82 00 15
Gendarmerie	03 23 70 78 17
Sécurité GAZ	08 00 47 33 33
Ambulances FAVIER	03 23 82 04 56
DUPLESSY	03 23 82 07 57

E.D.F — G.D.F. Tél. : 08 10 34 79 48.

Fax : 03 44 21 65 55

Courriel : erdf-are-picardie@erdfdistribution.fr.

Adresse : ERDF - ARÉ Picardie 74, rue Jean Jaurès - 60100 Creil.

Votre contact dépannage 24h/24

Numéro Azur : 08 10 33 32 02

VEOLIA

Accueil local : Rue Gustave Eiffel 02400 Château-Thierry

Du lundi - vendredi 8h - 12 h / 13h30-17h30

Téléphone (appel non surtaxé) 09 69 36 72 61

Curé de la paroisse

Abbé Thierry GARD 03 23 82 05 86

Médiateurs :

M. René Béchard, 06 84 20 55 24

Mail = bechardrene@voila.fr

Permanence = sur rendez-vous à 02400 Château-Thierry auprès
de l'Hôtesse d'Accueil du Point du Droit

Tél 03 23 69 57 51 ou 03 23 69 75 41

M. Didier Rousseau 06 31 29 80 54

Mail = conciliateurj-02@orange.fr

les 2e mardi de chaque mois de 14h à 16h30h à Charly sur Marne
en mairie.

Caisse de Retraite (M. LAMARQUE 06 08 97 89 63

(régime général) (sur rendez-vous)

Tribunal d'Instance de Soissons

Ouverture au public = lundi et vendredi de 8h30 à 12h00

Mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Service de la Nationalité = mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de
13h30 à 16h30.

Destructions d'insectes

M. Julien LEFEVRE

Association APICULA 02 Verdilly : 06 10 98 85 94

Site internet de la commune :

<http://www.nogent-lartaud.fr>